



Projet de Recherche IRF

A soumettre au Fonds Vert pour le Climat (FVC)

Code projet : IRFDSDF_2017_3

Sylviculture paysanne en vue de la production de bois à usage multiple par de petits opérateurs privés

Chercheurs : A. Saya, J.P. Kampé, J.D. Nzila, V. Kimpouni, C.G. Makouanzi Ekomono

Techniciens : S. Yallo Mouhammed, I. Nguélet-Moukaha, N. Mpouki, J. Moulambi, N. Loubaki, D.P. Nguila-Ntsoko, C.M Dipakama

1. Contexte et justification :

La fourniture de bois de chauffe, de bois de construction et de bois d'œuvre des grandes agglomérations est soumise à de nombreuses contraintes actuellement au Congo (éloignement des zones de production, destruction des forêts galeries proches de ces agglomérations, exploitation anarchique et illégale des périphéries des forêts du Mayombe et du Massif du Chaillu).

Au Congo 90 % des ménages utilisent le bois comme source d'énergie. La grande partie de la production issue de l'exploitation artisanale et illicite est la seule source d'approvisionnement des villes en bois de service.

De nombreux exemples à travers le monde de production des différents types de bois sur les mêmes parcelles, en particulier en zone de savane (piquets, poutres de charpente, poteaux de ligne, bois d'œuvre, etc...) montrent que cela est possible avec une sylviculture et des variétés adaptées.

La collaboration entre le SNR (structure de développement qui oriente ces activités vers la promotion et le développement des plantations privées de bois divers) le CRDPI et l'IRF (Instituts de Recherche au service du développement) rend possible la mise en place de ce type de plantation avec un suivi scientifique rigoureux. Cette collaboration devrait permettre de résoudre les problèmes suivants :

- L'approvisionnement en bois de chauffe des grandes agglomérations ;
- L'approvisionnement en bois de service (gaulettes, poteaux pour la construction, poutres de charpente par exemple, poteaux de ligne) ;
- La production de bois d'œuvre ;
- La création d'emplois et de revenus pour les populations rurales à travers les forêts privées ;
- La déforestation évitée des formations forestières naturelles ;

- La séquestration du carbone.

2. Objectifs visés et résultats attendus :

Objet et localisation du projet :

Le projet vise à développer en savane, aux alentours des grandes agglomérations, la production au sein des mêmes parcelles de différents types de bois devant répondre aux fortes demandes de celles-ci en bois de chauffe, bois de construction et bois d'œuvre.

Le développement de ce type de plantation permet aussi de réduire considérablement la pression sur les forêts galeries environnantes et les périphéries des grandes forêts, et ainsi de contribuer à leur préservation.

Ces plantations qui seront développées avec des opérateurs privés permettront aussi de créer des activités alternatives ou complémentaires pouvant impacter positivement le niveau de vie des populations locales. Cette proposition est directement en phase avec les objectifs stratégiques de la COMIFAC (Conférence des Ministres en charge des Forêts d'Afrique Centrale) présentés dans le plan de Convergence pour la conservation et la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale et avec la REDD+.

Grâce à l'implantation du SNR dans la quasi-totalité du pays, et dans l'intérêt de tester les variétés qui seront choisies en multi localités, le projet pourrait démarrer simultanément dans les environs des villes de Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie et Nkayi dans le sud Congo, Gamboma, Oyo, Ouessou et Owando dans le nord Congo.

3. Méthodologie, résultats attendus et justification économique

Au départ il sera mis en place des plantations à relativement forte densité (1100 à 1600 tiges /ha). Une première exploitation précoce de ces plantations permettra de récupérer du bois de chauffe et des petits poteaux, tout en laissant une certaine proportion d'arbres sur pied pour la production de gros poteaux (première éclaircie). Une seconde exploitation permettra de récupérer également du bois de chauffe (sur les premiers exploités) mais aussi des poteaux. On continuera à exploiter de façon régulière en réduisant peu à peu le nombre d'arbres de franc pied pour finir vers 10 ou 15 ans en fonction des sites et du suivi scientifique, avec une production importante de gros poteaux et du bois de service.

Cette méthodologie permettra ainsi de produire sur les mêmes parcelles progressivement du bois de chauffe, des petits poteaux, des gros poteaux et des bois d'œuvre.

La réponse qu'apporteront ces plantations à la très forte demande des différents types de bois dans la quasi-totalité des grandes agglomérations congolaises, et la création des forêts privées et d'emplois que ce projet devrait susciter donnent à ce celui-ci toute son importance socio-économique.

3.1. Contenu du projet :

a. Travaux, fournitures, assistance technique

Pour réaliser ce projet, il sera nécessaire de posséder un certain nombre d'équipements. Pour cela il est prévu l'utilisation de tracteurs du SNR pour les travaux de préparation de terrain, l'acquisition ou la mise à disposition de deux véhicules de terrain (un pour la zone nord et un autre pour la zone sud), l'achat d'intrants (engrais, désherbants, produits de traitements anti-parasites). Les terres du SNR, du PRONAR et de l'IRF serviront pour la mise en place des essais de démonstration.

Les pépinières du l'IRF, du SNR et du CRDPI seront fortement sollicitées : pour cela il est prévu un renforcement des capacités de production de celles-ci (personnel, matériel et produits).

Une importante expertise nationale sera absolument nécessaire. Pour cela il est prévu plusieurs missions par an d'experts nationaux de l'IRF, du SNR et du CRDPI.

4. Calendrier et modalités d'exécution

En 2017 :

- Missions de sensibilisation et d'identification des partenaires privés, des localités, des superficies et des terrains à planter ;
- Choix des variétés, tenant compte des critères génétiques, technologiques et environnementaux ;
- Début de production en pépinière du matériel végétal nécessaire à la mise en place des premières parcelles ;
- Mise en place de deux parcelles de démonstration, une à Bambou Mingali (Pool nord) par l'IRF et une à Loudima (Bouenza), en collaboration avec le SNR ;
- Etablissement d'un calendrier de mise en place des parcelles d'extension en 2018.

A partir de mars 2018 :

- Mise en place des premières parcelles d'extension en fonction du calendrier établi en 2017 ;
- Elaboration d'un programme de suivi scientifique par l'IRF et le CRDPI en accord avec le partenaire opérationnel SNR et d'autres partenaires scientifiques ;
- Poursuite de la production de plants ;
- Recherche de nouveaux partenaires privés et de nouveaux financements.

5. Les atouts du projet :

- Du matériel végétal très diversifié et à très forte croissance (nombreux clones d'*E. urophylla* x *E. grandis*, d'*E. urophylla* x *E. pellita*, d'autres hybrides interspécifiques performants d'Eucalyptus jamais valorisés, de Teck, de quelques espèces de forêt naturelle et autres) parfaitement adapté aux conditions locales, que ce soit dans le Kouilou, le Niari, le Pool, les plateaux et la Cuvette ;
- des itinéraires techniques bien maîtrisés par le personnel de l'IRF, du SNR et du CRDPI ;
- des compétences en technologie suffisantes pour préconiser les meilleures méthodes de transformation ;
- la maîtrise des opérations sylvicoles permettant la mise en place des parcelles de démonstration dans différentes localités, en commençant par le Kouilou, le Pool nord et la Cuvette.

6. Cadre institutionnel et coordination du projet :

Sous l'égide du Gouvernement de la République (MEFDDE), les activités du projet seront mises en œuvre par l'IRF et le CRDPI, en partenariat avec le SNR et le PRO-NAR, des ONGs et Associations, les Plateformes Régionales des Organisations Paysannes, le tout coordonné par un Chef de projet IRF/CRDPI qui pilotera une équipe multidisciplinaire et multi acteurs dans laquelle chaque organisme ci-dessus cité est représenté.

Coût du projet et durée : 250.000.000 FCFA sur 5 ans dont 50.000.000 FCFA pour la première année.

7. Calendrier des activités 2017

Activités	Durée en mois											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Missions de sensibilisation et d'identification des partenaires privés, des localités, des superficies et des terrains à planter												
Choix des espèces												
Production en pépinière du matériel végétal												
Mise en place de deux parcelles de démonstration,												
Mise en place des parcelles d'extension												
Recherche de partenaires privés financements												

NB ; Le mois 1 correspond au mois de démarrage des activités, quelle que soit la période de l'année

8. Budget 2017 :50.000.000 FCFA

N° d'ordre	Activités / Achats	Quantité	Prix unitaire (FCFA)	Durée (jours)	Montant total (FCFA)
1.	Missions de sensibilisation des parties prenantes et d'identification des sites	5	60.000	10	3.000.000
2.	Petits matériels techniques pour les pépinières (phytocells, pots, produits phytosanitaires, etc.)				7.000.000
3.	Production en pépinière du matériel végétal	50.000	100		5.000.000
4.	Préparation de terrain et mise en place de deux parcelles de démonstration de 10ha chacune			-	10.000.000
5.	Préparation de terrain et mise en place des parcelles expérimentales	4	5.000.000	-	20.000.000
6.	Carburant et lubrifiant				5.000.000
TOTAL					50.000.000



Directeur Général de l'IRF

Dr. Victor KIMPOUNI